



MAFAP SPAANA

Monitoring African Food and Agricultural Policies
Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique

ANALYSE DES INCITATIONS ET PENALISATIONS POUR LA GOMME ARABIQUE AU BURKINA FASO

OCTOBRE 2012



Cette note est produite par le projet de suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA).

Il s'agit d'un document technique destiné principalement à un usage interne qui sera éventuellement utilisé pour produire le rapport national du projet SPAAA. Cette note technique sera mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles.

Le projet SPAAA est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec la collaboration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des partenaires nationaux dans les pays participants.

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation Bill & Melinda Gates, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la FAO.

L'analyse présentée dans ce document est le résultat des partenariats établis, dans le cadre du projet SPAAA, avec les gouvernements des pays participants et diverses institutions nationales.

Pour en savoir plus: <http://www.fao.org/mafap/accueil-du-spaaa/fr/>

Citation suggérée:

Guissou R., Ilboudo F., Coulibaly S., 2012. Analyse des incitations et pénalisations pour la gomme arabique au Burkina Faso. Série notes techniques, SPAAA, FAO, Rome.

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

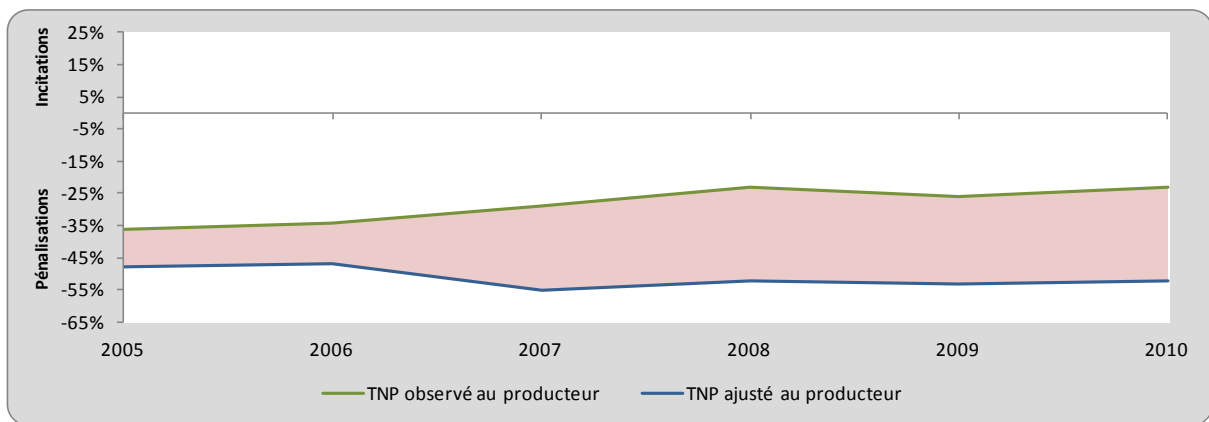
Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

RÉSUMÉ DE LA NOTE

Produit : Gomme arabique
Période d'analyse: 2005 – 2010
Statut d'échange : Exporté sur toute la période

- La production nationale de gomme arabique demeure modeste et très fluctuante d'une année sur l'autre, sans dépasser la centaine de tonnes produites par an. Malgré cela, au Burkina Faso, elle est considérée comme une filière porteuse car les opportunités de marchés existent au niveau international pour cette ressource naturelle.
- En matière d'échanges extérieurs pour la gomme arabique, le Burkina Faso est un pays exportateur net, une part importante de la gomme arabique est exportée de manière informelle par les producteurs vers les pays frontaliers (Mali et Niger).



- Même si on note quelques impacts encore faibles sur les prix pratiqués, les effets de pénalisation persistent sur la période étudiée 2005-2010. En effet, les producteurs présentent des taux de protection négatifs, montrant l'effet de pénalisation exercé sur les acteurs de la filière de l'ensemble des politiques publiques. Cependant, on relève une réduction progressive du niveau de pénalisation.
- Les efforts de renforcement des capacités techniques des producteurs a permis d'importants acquis, par contre il apparaît que les producteurs ont peu d'influence sur les prix pratiqués par les collecteurs et les grossistes-transporteurs à leur endroit. Cela pourrait être lié à leur faible niveau d'organisation et de formation en techniques de négociation ainsi qu'au fait qu'ils sont mal informés sur les prix de la gomme arabique sur le marché mondial.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DE LA NOTE	3
TABLE DES MATIÈRES.....	4
1. OBJET DE LA NOTE.....	5
2. CONTEXTE DU PRODUIT	6
PRODUCTION.....	6
CONSOMMATION/UTILISATION.....	7
COMMERCIALISATION ET ECHANGES	7
BRÈVE DESCRIPTION DE LA COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION.....	8
DECISIONS ET MESURES POLITIQUES.....	11
3. DONNEES NECESSAIRES, DESCRIPTION ET CALCUL DES INDICATEURS.....	12
STATUT D’ECHANGE DU PRODUIT.....	12
PRIX ETALON	13
PRIX DOMESTIQUES	15
TAUX DE CHANGE.....	17
COUTS D’ACCES.....	17
EXTERNALITES	20
BUDGET ET AUTRES TRANSFERS	20
AJUSTEMENTS EN QUALITE ET QUANTITE	20
VUE D’ENSEMBLE DES DONNEES	21
CALCUL DES INDICATEURS	23
4. ANALYSE DES INDICATEURS ET INTERPRÉTATION	25
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
MESSAGE PRINCIPAL	28
RECOMMMANDATIONS	29
LIMITATIONS	29
BIBLIOGRAPHIE	30
ANNEXE I: Méthodologie utilisée.....	31
ANNEXE II: Données et calculs utilisés dans l’analyse.....	32

1. OBJET DE LA NOTE

Cette note technique décrit et analyse les incitations et les pénalisations sur les marchés pour la gomme arabique produite au Burkina Faso. Elle représente un document technique destiné à alimenter le rapport-pays SPAAA.

A cette fin, nous comparons les moyennes annuelles des prix au producteur et au marché de gros avec les prix de référence calculés sur la base du prix du même produit sur le marché international (sous-régional dans le cas de cette note). Les écarts entre les prix de référence et les prix le long de la filière indiquent dans quelle mesure les incitations (écarts positifs) ou les pénalisations (écarts négatifs) existent au niveau de la ferme et du marché de gros. Le taux nominal de protection (TNP) permet d'exprimer ces écarts en termes relatifs. Ces indicateurs clés sont utilisés afin de mettre en évidence les effets des politiques et des écarts de développement des marchés sur les prix.

La note commence par un bref examen de la production, la consommation, du commerce et des décisions de politiques et mesures affectant le marché du produit. Elle fournit ensuite une description détaillée de la façon dont les éléments clés pour l'analyse des prix ont été obtenus. Les indicateurs du projet de Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA) sont ensuite calculés avec ces données et interprétés par une mise en relation avec les politiques existantes et les caractéristiques du marché. L'analyse effectuée est spécifique au produit et au pays et couvre la période 2005-2010. Les indicateurs ont été calculés en utilisant les données disponibles provenant de différentes sources pour cette période et sont décrits dans la partie 3.

Les résultats de cette analyse sont destinés aux acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques agricoles et alimentaires. Ils peuvent aussi servir d'ingrédient pour un dialogue politique fondé sur des faits au niveau national ou régional.

Cette note technique ne doit pas être interprétée comme une analyse de la filière ou une description détaillée de la production, de la consommation ou de la structure des échanges. Toutes les informations relatives à ces domaines sont présentées uniquement dans le but de fournir des éléments de contexte sur le produit étudié, d'aider à comprendre les grandes tendances et de faciliter l'interprétation des indicateurs.

Toutes les informations sont préliminaires et susceptibles d'être examinées à nouveau avant toute validation.

2. CONTEXTE DU PRODUIT

La gomme arabique est un produit forestier non ligneux (PFNL). Au Burkina Faso, elle est considérée comme une filière porteuse car les opportunités de marchés existent au niveau international pour cette ressource naturelle. La demande est réelle, la gomme arabique faisant l'objet de nombreux usages dans l'industrie alimentaire, pharmaceutique, cosmétique. Il existe un potentiel productif appréciable au Burkina Faso. Selon Nikiema A. et al. (1997), ce potentiel est estimé entre 1 500 et 4 500 tonnes par an.

Selon le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) (2011), c'est à partir des années 1970 que les premières initiatives ont été prises pour l'organisation de la collecte, de l'achat et de l'exportation de la gomme arabique au Burkina Faso. Ainsi en 1981, un projet a été initié par un opérateur privé en vue de créer la Société d'Exploitation des Gommiers¹ de Haute-Volta (SODEGOMHV). Estimant que les revenus monétaires tirés du commerce de la gomme arabique pouvaient contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, le gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a lancé une campagne nationale de production de la gomme arabique en 1996.

Depuis lors, plusieurs projets et programmes de développement appuient la filière à des degrés variables. Ces différentes interventions, dont certaines sont orientées prioritairement vers les populations rurales des zones de peuplement de gommiers, ont contribué à améliorer les capacités de production. Il est de plus estimé que l'accroissement de la production de gomme arabique devrait permettre également d'augmenter la part du secteur forestier à la formation du PIB; une contribution qui est encore marginale à 3 pour cent en 2004 (Ouedraogo et al, 2004).

PRODUCTION

La production nationale de gomme arabique demeure modeste et très fluctuante d'une année sur l'autre, sans dépasser la centaine de tonnes produites par an. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le maximum de production a été atteint en 2009, année où selon le Ministère de l'environnement et du cadre de vie (MECV), 92,7 tonnes de gomme ont été récoltées par un effectif total de 281 producteurs, soit un rendement moyen de 330 kg par producteur.

Toutefois, ces estimations ne tiennent pas compte de la production informelle qui est directement exportée vers les pays voisins (Mali et Niger) et qui est estimée à environ 200 tonnes par an (Kabore, 1998; Ouedraogo, 2004).

Les principaux sites de production de la gomme arabique sont situés dans la partie nord du pays. Il s'agit d'une zone soumise aux déficits pluviométriques affectant les productions agricoles mais ce déficit en eau est nécessaire pour la production de la gomme arabique car le gommier produit mieux en temps de stress hydrique.

¹ Les gommiers sont les plantations d'acacia.

CONSOMMATION/UTILISATION

Au Burkina Faso, la gomme arabique est utilisée sous diverses formes: comme friandise à mâcher (surtout en brousse par les éleveurs - nomades), comme agent de solidification, pour la brillance des tissus (bazins) et pour l'étanchéité des toitures. La gomme arabique est aussi utilisée en pharmacopée et pour la fabrication d'encre pour écrire sur les tablettes dans certaines écoles coraniques.

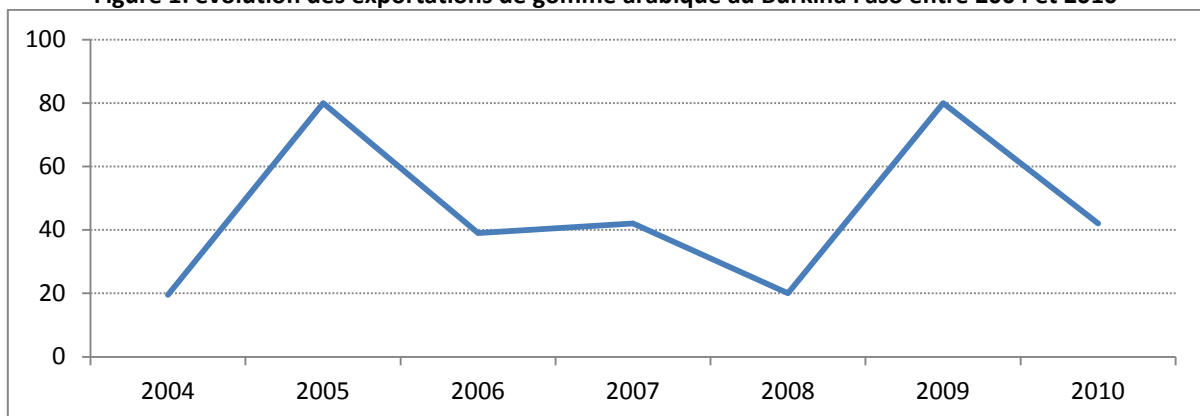
Les quantités de gomme arabique consommées localement sont faibles et mal maîtrisées du fait qu'il s'agit, dans la plupart des cas, d'usages à caractère artisanal et ponctuel, excepté le gommage des tissus (bazins) qui connaît un essor depuis un certain temps, avec le développement de la teinture.

COMMERCIALISATION ET ECHANGES

Les données disponibles au niveau des institutions en charge du commerce international et national font état d'exportation de gomme arabique par le Burkina Faso. Le pays n'importe pas ou très peu de gomme arabique (voir Figure 3). Une part importante de la production semble faire l'objet de transactions directes entre les producteurs nationaux et des acheteurs dans les pays voisins et de ce fait échappe aux statistiques nationales. Selon Kaboré (1998), la quantité annuelle de gomme arabique produite au Burkina Faso et commercialisée par les producteurs eux-mêmes auprès des acheteurs du Mali et du Niger est estimée à 200 tonnes, en raison de la proximité géographique de la zone de production avec ces pays mais surtout en raison des prix rémunérateurs appliqués dans ces pays par rapport aux cours pratiqués au Burkina Faso.

Etant donné l'aspect informel de ces transactions, les exportations nationales de gomme arabique enregistrées à la douane entre 2004 et 2010 n'ont jamais dépassé le seuil de 100 tonnes par an, comme l'indique la Figure 1, ci-après.

Figure 1: évolution des exportations de gomme arabique au Burkina Faso entre 2004 et 2010



Source: ITC (2010) cité par MEDD (2011) ; MECV et al. (2009) et données de l'étude

L'observation des exportations de gomme arabique montre une évolution «en dents de scie» avec des maxima réalisés en 2005 et en 2009 correspondant à des phases d'intenses activités des projets mentionnés ci-après, dans les principales zones de production de la gomme arabique au Burkina Faso:

- le Projet «Opération acacia» (2004-2006);
- le Programme de développement de l'agriculture du Burkina – Phase 2 (2006-2011).

Les différents volets de ces projets et programmes concernent essentiellement:

- la formation des producteurs en techniques de récolte, de tri et de conditionnement de la gomme arabique;
- le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs;
- la mise en place des circuits commerciaux;
- la mise en place de facilités financières (octroi de crédits de campagne) pour les collecteurs de gomme arabique.

A cela s'ajoute la mise en place des plantations d'acacia dans les principales zones de production de la gomme arabique au Burkina Faso. D'autres projets mis en œuvre entre 1996 et 2006, (année de lancement de la campagne nationale de promotion de la gomme arabique au Burkina Faso) ont également eu des effets perceptibles dans la filière.

Le bas niveau des exportations de gomme arabique est le reflet de plusieurs facteurs dont la faiblesse de la production. Selon le MECV et al.(2009), la production nationale de gomme arabique souffre prioritairement de la non-disponibilité en eau de boisson pour les populations situés dans les zones de production. Les peuplements de gommiers sont le plus souvent éloignés des zones d'habitation et les problèmes d'approvisionnement en eau réduisent l'autonomie des producteurs ce qui limite leur temps et leur champ d'action d'autant plus que l'essentiel de la récolte de la gomme arabique se fait en période chaude pendant la saison sèche (Mars-Mai). Ce phénomène, pourrait expliquer en partie la baisse notable du volume des exportations de gomme arabique observée en 2004, 2006 et en 2008, années où les pluviométries dans les zones de production concernées ont été les plus déficitaires de la décennie (bulletin n°3 de mai 2010 de CountryStat au Burkina Faso).

BRÈVE DESCRIPTION DE LA COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La filière est organisée autour des producteurs, des collecteurs et des grossistes – exportateurs de la gomme arabique.

Les producteurs

La région du Sahel constitue la principale zone de production de la gomme arabique au Burkina Faso. Des productions, à des niveaux moindres, sont réalisées dans les régions du nord, du centre-nord, du plateau central et de l'est (province de la Gnagna). La production est basée essentiellement sur l'exploitation des peuplements naturels d'acacia.

Elle est assurée par des groupements et associations plus ou moins fonctionnelles et dont certains membres ont bénéficié de formation en techniques de saignée, de tri et de conditionnement. En plus de ces structures, on note la présence dans la filière de producteurs individuels non organisés qui s'investissent dans la récolte soit pour leur propre consommation, soit pour la vente. Ils sont les plus nombreux et sont composés de bergers, d'enfants et de femmes le plus souvent sans aucune formation technique. La gomme récoltée est vendue à des collecteurs dit «primaires» sur les marchés locaux ou transportée et ensuite revendue aux collecteurs principaux localisés dans les chefs – lieux de régions et de provinces situés dans les zones de production.

La filière gomme arabique évolue dans un contexte de libéralisation des prix et cette situation ne semble pas être favorable aux producteurs qui, dans la plupart des cas sont analphabètes et peu organisés et n'arrivent pas à négocier des prix de vente rémunérateurs auprès de leurs clients nationaux et sous régionaux même si les prix proposés par ces derniers sont en général meilleurs.

Il est à noter que les producteurs de gomme arabique sont exonérés d'impôts conformément à l'article 239 du Code des impôts du Burkina Faso sur les cultivateurs et éleveurs vivant d'une activité de subsistance. Ils doivent cependant, depuis 2011, s'acquitter d'une taxe forestière en vertu de l'article 58 de la loi n°003 – 2011 /AN du 10 juin 2011, portant Code Forestier au Burkina Faso.

Les collecteurs

On distingue les collecteurs primaires et les collecteurs principaux.

Les collecteurs primaires sont des intermédiaires qui achètent la gomme arabique auprès des producteurs pour la revendre à des collecteurs principaux. Le moyen de transport couramment utilisé est le vélo ce qui réduit le rayon d'intervention. Selon le MECV et al. (2009), la quantité achetée par les collecteurs primaires représente 39 pour cent du volume total récolté et suit le circuit national d'exportation.

Les collecteurs principaux paient eux-mêmes la majeure partie (61 pour cent) de la gomme arabique récoltée auprès des producteurs. Ils sont également approvisionnés (39 pour cent) par les collecteurs primaires. Après l'achat de la gomme, les collecteurs principaux procèdent à son tri et à son conditionnement avant de la vendre aux grossistes – exportateurs de gomme basés à Ouagadougou.

Les collecteurs principaux de gomme arabique paient la taxe communale. Il est à noter qu'ils sont en principe assujettis au paiement d'autres catégories de taxes et impôts compte tenu du fait que leur activité est considérée lucrative.

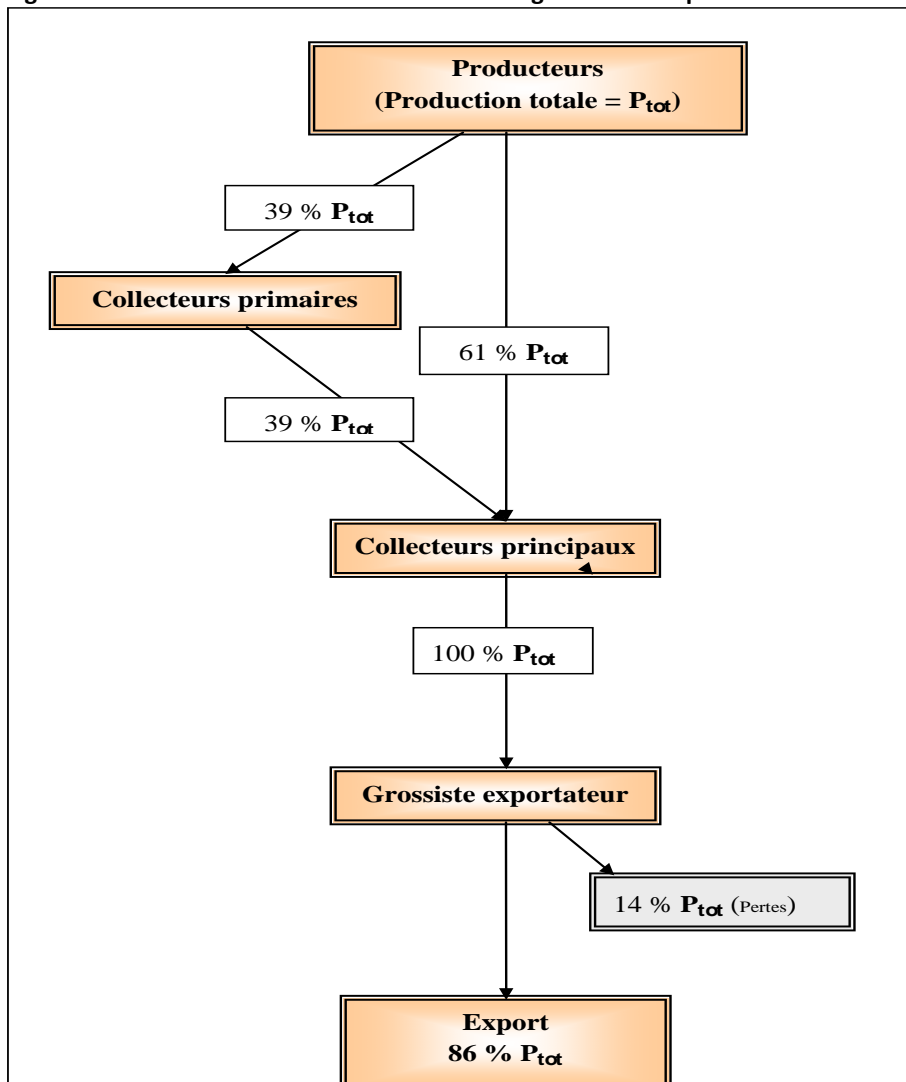
Les grossistes – exportateurs

Ils sont approvisionnés en gomme arabique par les collecteurs principaux basés dans les principales zones de production. Organisés au sein de l'Association professionnelle des exportateurs de gomme arabique (APEGA), les grossistes prennent les mesures nécessaires pour se conformer aux normes d'exportation exigées par le marché mondial avant d'acheminer la gomme arabique aux points de compétition (soit le port d'Abidjan soit le port de Lomé). Des pertes liées au tri et à l'humidité de la gomme arabique sont constatées. Selon le MECV et al. (2009), ces pertes sont évaluées à 14 pour cent du tonnage de la gomme reçue par grossiste – exportateur des mains des collecteurs.

Une partie de cette gomme déclassée à l'exportation est vendue au niveau national et utilisée dans les activités artisanales.

Selon la société GOMARCO et l'association APEGA (2007), les différents impôts et taxes auxquels les grossistes-exportateurs sont soumis s'élèvent à un montant global estimé à 10 francs CFA (FCFA) par kilo de gomme arabique achetée sur le marché intérieur. La même source indique qu'à l'exportation, les grossistes-exportateurs s'acquittent également de frais d'obtention du certificat d'origine et de contrôle de qualité/analyse de la gomme arabique pour un coût de 2,5 FCFA par kg de gomme. Enfin, selon les données recueillies (voir Annexes I et II) auprès de la société de fret dénommée SDV-Burkina, les coûts des formalités douanières en 2011 s'élevaient à 100 000 FCFA pour un conteneur chargé de 20 tonnes de gomme à expédier au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ou de Lomé (Togo).

Figure 2: relations entre les acteurs de la filière gomme arabique du Burkina Faso



Source: MECV et al. (2009)

DECISIONS ET MESURES POLITIQUES

Au cours des cinq dernières années, différentes mesures ont été adoptées en faveur de la filière. Il s'agit principalement de:

- la création en 2008 de l'Agence de promotion des produits forestiers non ligneux (APFNL) avec pour missions, entre autres, l'élaboration, la coordination de la mise en œuvre des stratégies de promotion de la valorisation des PFNL et l'appui au développement des filières des PFNL y compris la filière gomme arabique;
- l'adoption en 2010 d'une stratégie sectorielle pour la gomme arabique au Burkina Faso;
- l'octroi par différents projets, de subventions de l'ordre de 25 pour cent aux producteurs pour l'acquisition de matériel de saignée des gommiers, la réalisation d'infrastructures (magasins/comptoirs de gomme) et la mise à disposition de lignes de crédits aux collecteurs principaux. C'est le cas du Projet d'appui au développement de l'agriculture du Burkina – Phase 2.

3. DONNEES NECESSAIRES, DESCRIPTION ET CALCUL DES INDICATEURS

STATUT D'ÉCHANGE DU PRODUIT

En matière d'échanges extérieurs pour la gomme arabique, le Burkina Faso est un pays exportateur net comme le montre la Figure 3 ci-dessous.

Figure 3: volume des importations et exportations (en kg) de la gomme arabique au Burkina Faso

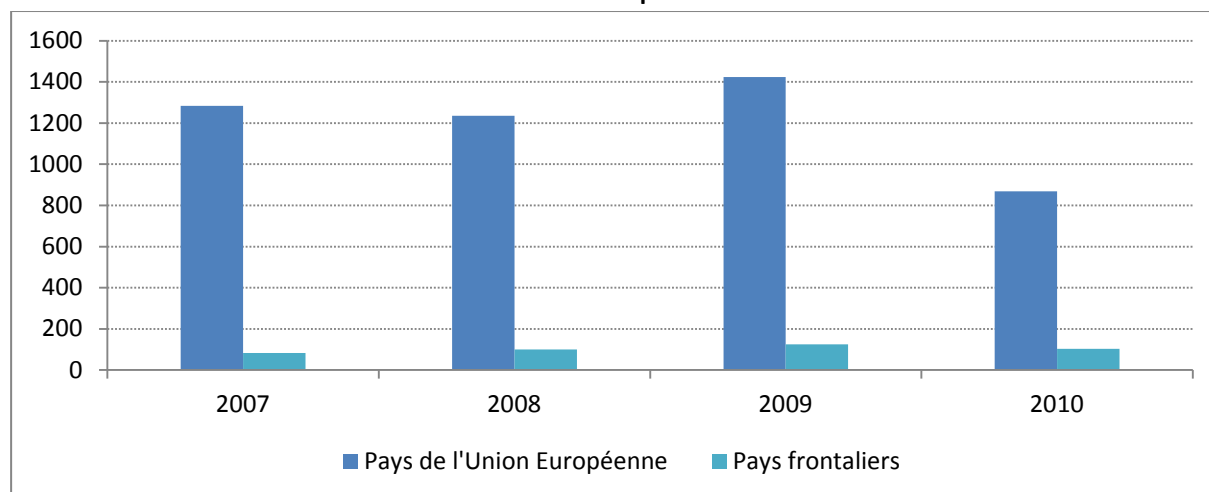


Source: UNCOMTRADE

Une part importante de la gomme arabique est exportée de manière informelle par les producteurs vers les pays frontaliers (Mali et Niger).

Les exportations officielles sont effectuées par les grossistes exportateurs, les exportateurs et les unions de groupements de producteurs de gomme arabique et sont dirigées vers l'Europe (MEDD, 2010). De plus, les exportations effectuées à destination des pays de l'Union européenne sont en général mieux rémunérées que celles destinées aux pays frontaliers. En effet, ces dernières n'ont pas atteint la barre de 150 USD par tonne entre 2007 et 2010, tandis que celles destinées à l'Union européenne ont atteint jusqu'à 1 400 USD par tonne (voir Figure 4).

Figure 4: Prix à la tonne de la gomme arabique exportée par le Burkina Faso dans ses pays frontaliers et dans l'Union européenne



Source: UNCOMTRADE

PRIX ETALON

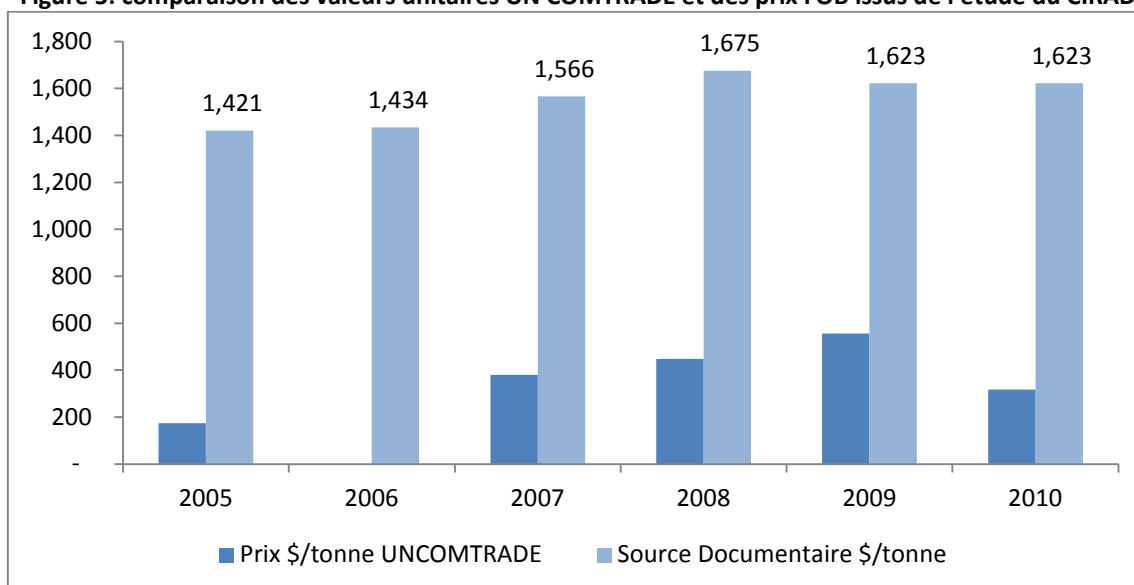
Observé

La gomme arabique au Burkina Faso a un statut d'exportation. Le prix étalon considéré dans le cadre de la méthodologie SPAAA est donc le prix FOB observé au point de compétition qui est le port d'exportation d'Abidjan.

Les données internationales issues de FAOSTAT et UNCOMTRADE semblent ne pas refléter la réalité des prix pratiqués. Cela peut être dû aux faibles volumes échangés qui peut aboutir à une sous-estimation de la valeur unitaire.

Selon le CIRAD (2009), le prix moyen à l'exportation de la gomme du Burkina est de 750 000 FCFA la tonne, entre 2003 et 2008. L'année de base considérée est donc l'année 2008 pour le prix de 750 000 FCFA la tonne. N'ayant pas pu disposer des données sur les autres années, des interpolations ont été réalisées en tenant compte des indices d'inflation. Les prix obtenus sont largement supérieurs aux valeurs unitaires issues des données d'UNCOMTRADE (voir Figure 5).

Figure 5: comparaison des valeurs unitaires UN COMTRADE et des prix FOB issus de l'étude du CIRAD



Source: UNCOMTRADE/source documentaire (CIRAD, 2009).

Les données du CIRAD (2009) semblent correspondre aux exportations vers l'Union européenne. Par conséquent, l'analyse des incitations et pénalisations doit prendre en compte la filière liée aux exportations de qualité supérieure vers les pays développés. Cette observation semble confirmée par les prix à l'exportation vers l'Union européenne de pays limitrophes du Burkina Faso. Par exemple, le cours de la gomme arabique au Mali se rapportant à l'année 2009 semble être proche des données du CIRAD (voir Tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1: Cours de la gomme arabique au Mali en 2009

Grade	Prix (FCFA/tonne)					
	2009-T ² 1	2009-T2			2009-T3	
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Numéro 1 ³	551 004	649 397	701 874	800 268	800 268	800 268
Numéro 2 ⁴	301 740	321 419	347 657	347 657	400 134	400 134
Taux de change	528	523	479	448	485	495
	Prix (USD/tonne)					
Numéro 1	1 044	1 242	1 466	1 787	1 650	1 617
Numéro 2	572	615	726	776	825	809

Sources: Service des nouvelles des marchés au Mali, (2009)

Pour déterminer le prix étalon, nous avons choisi d'utiliser les données du CIRAD (CIRAD, 2009) plutôt que celles de l'UNCOMTRADE qui propose des valeurs unitaires qui apparaissent bien trop basses. Toutefois, s'agissant d'un produit exporté, nous reconnaissons que le choix d'un prix étalon haut peut faire apparaître des pénalisations plus importantes que celles qui pourraient exister en réalité.

² T= trimestre.

³ Premier choix.

⁴ Deuxième choix.

Pour estimer le prix étalon des années autres que 2008, nous avons, du fait du manque de données, extrapolé à partir du prix disponible pour l'année 2008 comme année de base.

Prix étalon ajusté

Si le prix standard observé ne reflète pas un fonctionnement efficace des marchés internationaux c'est-à-dire si les prix au point d'entrée dans le pays sont sensiblement plus bas en raison du pouvoir de marché de certains opérateurs internationaux, le prix étalon ajusté est le résultat de la correction du prix FOB observé.

Dans notre cas, nous avons utilisé deux prix étalons ajustés mais les ajustements sont de natures différentes. Dans le cas du prix étalon observé nous avons simplement choisi une source de données plutôt qu'une autre en essayant de justifier ce choix. Dans le cas du prix étalon ajusté, nous prenons en compte un prix alternatif pour tenir compte de l'efficacité dans la filière y compris sur la portion qui correspond au marché international.

En raison de la meilleure qualité de la gomme du Niger, le prix d'achat de la gomme au producteur est plus élevé qu'au Burkina Faso. Les informations recueillies auprès d'acteurs de la filière indiquent une différence de l'ordre de 100 FCFA par kg.

En faisant l'hypothèse qu'une meilleure efficacité dans la filière permettrait au Burkina Faso de rattraper la qualité du produit au Niger⁵, il s'est agit de répercuter cette variation sur les prix observés sur le marché domestique de la gomme arabique. Cette répercussion concerne le niveau du grossiste et les prix FOB qui seront considérés ajustés. Il faut noter que cela ne signifie pas que l'on prend le prix FOB du Niger de façon explicite. L'explication est que si le marché burkinabé est efficace, on estime qu'il serait possible de récupérer 100 FCFA/kg supplémentaire sur le prix FOB de la gomme arabique du Burkina.

Tableau 2: Calcul du prix FOB ajusté

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prix FOB USD/tonne	1 420,75	1 434,14	1 566,42	1 674,85	1 622,68	1 622,68
Ecart d'inefficacité FCFA/tonne	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Ecart d'inefficacité USD/tonne	189,43	191,21	208,85	223,31	206,18	202,10
Prix FOB alternatif USD/tonne	1 610,18	1 625,36	1 775,27	1 898,17	1 828,87	1 824,78

Source: auteurs

PRIX DOMESTIQUES

L'analyse des incitations et pénalisations par les prix selon la méthodologie SPAAA, nécessite la disponibilité de deux prix domestiques qui sont le prix observé sur le marché de gros et le prix au producteur. Le prix grossiste qui s'établit sur le marché de Ouagadougou⁶ a été obtenu auprès de

⁵ En effet, le Niger est avancé dans la production de la gomme par rapport au Burkina ; aussi, la gomme qui y est produite est préférée à celle du Burkina par les principaux importateurs en raison de sa qualité.

⁶ Les prix de gros établis sur ce marché sont ceux appliqués par les exportateurs, car Ouagadougou est le marché par lequel transite la gomme destinée à l'exportation vers les pays de l'Union européenne.

GOMARCO et APEGA de 2006 à 2010. Le prix de l'année 2005 a été obtenu suivant la méthode d'interpolation à partir du taux d'inflation (voir Tableau 3).

Tableau 3: prix grossiste sur le marché d'Ouagadougou

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prix (FCFA/tonne)	441 176	450 000	450 000	450 000	500 000	600 000

Source: auteurs à partir de GOMARCO et APEGA

Selon que le producteur vend sa gomme au collecteur principal ou au collecteur primaire, les prix de cession diffèrent. Un prix unique pondéré a été calculé à partir du poids de chaque catégorie de collecteurs de gomme arabique en s'appuyant d'une part sur les données de l'étude réalisée par le MECV en 2009, et d'autre part sur les informations recueillies auprès de l'un des collecteurs principaux installés à Dori dans la région du Sahel, principale zone de production⁷. Les données utilisées et les résultats des calculs des prix au producteur après pondération sont présentés dans le Tableau 4 ci-dessous. Les indices d'inflation ont été utilisés pour calculer le prix de l'année 2005, car les données disponibles couvraient la période 2006-2010. Les prix au producteur sont donc la moyenne pondérée des prix appliqués par les collecteurs primaires et ceux appliqués par les collecteurs principaux.

Tableau 4: prix au producteur pondérés/période 2005 à 2010 (FCFA/kg)

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice d'inflation	100	102	102	113	116	116
Prix appliqué par le collecteur primaire (FCFA/kg)	196	200	250	275	300	350
Prix appliqué par le collecteur principal (FCFA/kg)	343	350	350	350	350	350
Prix pondéré par kg	286	292	311	321	331	350
Prix producteur FCFA/tonne	286 275	292 000	311 000	321 000	331 000	350 000

Source: MECV et al. (2009) et données de l'étude

⁷ L'analyse dans cette zone de production du fait de l'organisation ne tient pas compte des petits producteurs, mais plutôt de ceux qui s'intègrent dans une organisation de production de gomme destinée à être exportée vers l'Union européenne.

TAUX DE CHANGE

Observé

Le taux de change entre le franc CFA et le dollar EU a été pris directement dans la base donnée de l'Instrument automatisé de prévision (IAP)/MEF (2010).

Alternatifs

L'arrimage du FCFA à l'euro qui permet sa convertibilité par rapport aux autres monnaies (en l'occurrence le dollar) donne lieu à un taux de change international qui n'est pas celui directement appliqué dans le pays (taux de change officiel). Le taux de change alternatif est celui obtenu en s'adossant à l'euro comme monnaie de référence. En 2005 et en 2006, ils ont été obtenus en faisant le rapport taux de change FCFA/euro par taux de change dollar EU/euro.

Cependant, à partir de 2007, on fait l'hypothèse d'une surévaluation de 20 pour cent. Ce choix est quelque peu arbitraire. Le but principal est de montrer si oui ou non un désalignement du taux de change généralement reconnu pour le FCFA par rapport au dollar (Etta-Nkwenna, Jeonga et al 2010), affecte nos résultats de manière significative. Il a été décidé de commencer avec 2007 afin de se situer avant la crise des prix alimentaires. Ceci nous permet d'observer les effets sur le consommateur, le producteur et le grossiste qui peuvent être imputés à la surévaluation de la monnaie locale.

Tableau 5: taux de change observés et alternatifs entre 2006 et 2010

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de change observé (FCFA/dollar)	527.89	522.96	478.80	447.80	485.00	494.80
Taux de change (dollar/euro)	1.24	1.26	1.37	1.47	1.39	1.33
Taux de change (FCFA/euro)	655.96	655.96	20 % de surévaluation à partir de 2008			
Taux de change alternatif (FCFA/dollar)	527.25	522.43	574,56	537,36	582	593,76

Source: auteurs à partir de la Banque centrale européenne (BCE)

COÛTS D'ACCES

Etant donné que les exportations vers les marchés internationaux transitent par les ports de la sous région, les coûts d'accès se réfèrent au transport sur deux segments:

- entre le producteur de Dori et le marché de gros au Burkina Faso (Ouagadougou);
- entre le marché de gros au Burkina Faso (Ouagadougou) et le port d'Abidjan considéré comme le point de compétition par où transitent les exportations du Burkina Faso et d'autres pays de la sous région.

Coûts d'accès observés au producteur

Selon la méthodologie du projet SPAAA, les coûts d'accès à la ferme se réfèrent à tous les coûts impliqués pour acheminer le produit de la ferme au marché de gros. Cela inclut le transport, le stockage, la livraison, les autres charges diverses et la marge appliquée par le grossiste, estimée à 10 pour cent du prix producteur.

Tableau 6: Coûts d'accès au producteur

Année	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
Taux d'inflation	0,06	0,02	0,00	0,11	0,03	0,00
Index	100	102	102	113	115	115
Frais illicites au 100km/par voyage	2 864	2 864	2 864	2 864	2 864	2 864
Frais illicites FCFA/T	165	165	165	165	165	165
Frais magasin +Bureau	19 588	20 050	20 000	22 090	22 600	22 599
Transport vers Ouagadougou	14 691	15 038	15 000	16 567	16 950	16 949
Manutention	4 897	5 013	5 000	5 522	5 650	5 650
Transport au magasin	5 876	6 015	6 000	6 627	6 780	6 780
Sacherie	9 794	10 025	10 000	11 045	11 300	11 300
Fournitures	4 897	5 013	5 000	5 522	5 650	5 650
Magasinier	9 794	10 025	10 000	11 045	11 300	11 300
Eau+électricité+téléphone	14 691	15 038	15 000	16 567	16 950	16 949
Frais généraux	1 959	2 005	2 000	2 209	2 260	2 260
Marge grossiste	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Prix producteur	286275	292000	311000	321000	331000	350000
Valeur marge grossiste	28627	29200	31100	32100	33100	35000
Coûts d'accès au producteur	114 980	117 586	119 265	129 460	132 707	134 602

Source: auteurs

Coûts d'accès observés au point de compétition

S'agissant des coûts d'accès observés au point de compétition, l'exportation de la gomme arabique du Burkina Faso emprunte deux canaux exclusivement : le corridor Ouagadougou-Abidjan et le corridor Ouagadougou-Lomé. Les acteurs de la filière préfèrent le premier axe en raison de la liaison de chemin de fer assurant plus de garantie aux conteneurs même si les coûts d'acheminement sont plus élevés que pour le deuxième axe. Selon les données de la Société Delmas Vieljeu (SDV), les coûts d'accès s'élèvent à près de 67 000 FCFA/tonne en 2010 sans compter la marge du grossiste.

En tenant compte de l'inflation entre 2005 et 2010, on obtient les autres coûts d'accès par extrapolation en suivant la structure des coûts d'accès donnée par la SDV. En outre, les coûts liés aux pertes et aux impuretés qui peuvent s'élever à près de 25 000 FCFA/tonne (estimés par la société GOMARCO en 2007) ont été ajoutés aux coûts d'accès

Tableau 7: structure du cout d'accès au point de compétition

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009	2010
i Index	100	102	102	113	116	116
ii Stationnement du conteneur	99 138	101 121	101 121	112 026	115 000	115 000
iii Formalité douanière	86 207	87 931	87 931	97 414	100 000	100 000
iv Transport par SITARAIL	431 034	439 655	439 655	487 069	500 000	500 000
v Location du conteneur	215 517	219 828	219 828	243 534	250 000	250 000
vi Tarif de mise à FOB	325 944	332 463	332 463	368 317	378 095	378 095
vii Marge (10 pour cent du prix grossiste)	44 118	45 000	45 000	45 000	50 000	60 000
viii TOTAL [ii+iii+iv+v+vi+vii]	1 209 565	1 233 756	1 233 756	1 366 808	1 403 095	1 403 095
ix Cout d'accès FCFA/tonne [viii/20]	60 478	61 688	61 688	68 340	70 155	70 155
x Coûts liés aux pertes	24 510	25 000	25 000	27 696	28 431	28 431
xi Coûts d'accès totaux FCFA/T	84 988	86 688	86 688	96 036	98 586	98 586

Source: SDV, 2010

Coûts d'accès ajustés au producteur

Nous considérons qu'une réduction de la marge du grossiste de 10 à 5 pour cent contribuerait à rendre les coûts d'accès encore plus efficaces.

En outre, en supposant que les coûts d'accès observés au producteur intègrent les frais illicites supportés lors de l'acheminement de la gomme au marché de gros, pour estimer les coûts d'accès ajustés, il convient de déduire la valeur des frais illicites des coûts d'accès observés. Les frais illicites sont estimés à environ 2 864 FCFA tous les 100 km selon l'observatoire des pratiques anormales.

Tableau 8: coûts d'accès ajustés au producteur

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
i Prix producteur	286 275	292 000	311 000	321 000	331 000	350 000
ii Coûts d'accès au producteur	114 979,94	117 585,95	119 265,48	129 460,29	132 707,37	134 602,09
iii Distance Ouaga-Dori	260	260	260	260	260	260
iv Frais illicites au 100km/par voyage	2 864	2 864	2 864	2 864	2 864	2 864
v Frais illicites [v/100*iv]	165	165	165	165	165	165
vi Marge inefficace	5%	5%	5%	5%	5%	5%
vii Valeur marge [i*vii]	14 314	14 600	15 550	16 050	16 550	17 500
viii Coûts d'accès alternatif [ii-iii-v-vii]	100 501	102 820	103 550	113 245	115 992	116 937

Source: auteurs

Coûts d'accès ajustés au point de compétition

En ce qui concerne les coûts d'accès ajustés au point de compétition, le convoyage par train fait qu'il n'y a pas de frais illicites sur la route. En revanche selon l'étude du Trade Hub (2010), on estime la corruption à 2.9 pour cent du coût total d'accès au port de Tema. Afin de déterminer les coûts d'accès ajustés, nous avons fait l'hypothèse que ce taux est le même sur le corridor Ouagadougou-Abidjan.

Par ailleurs, lors du processus d'exportation on suppose une réduction de la qualité liée aux pertes de 14 pour cent dues au tri et à l'humidité. En effet, on estime que cette perte de quantité réduit la valeur de la gomme de 5 pour cent, ce qui revient à une perte de qualité. Nous faisons l'hypothèse que la perte de valeur de 25 000 FCFA donnée par GOMARCO a été sous estimée. Ainsi, en faisant l'hypothèse qu'un système de transport efficient permettrait d'éviter ces pertes, le calcul des coûts d'accès ajustés intègre cette perte de 5 pour cent tout en réduisant également la valeur des coûts de 5 pour cent.

Tableau 9: coûts d'accès alternatifs au point de compétition

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
i Coût d'accès	84 988	86 688	86 688	96 036	98 586	98 586
ii Pertes de qualité	5%	5%	5%	5%	5%	5%
iii Taux de corruption	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%	2,9%
iv Coût d'accès alternatif [i-i*(ii+iii)]	78 274	79 839	79 839	88 450	90 798	90 798

Source: auteurs

EXTERNALITES

BUDGET ET AUTRES TRANSFERS

AJUSTEMENTS EN QUALITE ET QUANTITE

Compte tenu des pertes liées au tri et à l'humidité de la gomme arabique de 14 pour cent constatées au niveau du grossiste-exportateur, un ajustement de quantité a été fait entre le grossiste et le port d'embarquement (port d'Abidjan). Ces 14 pour cent sont valorisés sur le marché local à un prix bien inférieur à celui pratiqué pour la part exportée.

Tableau 10: ajustement de quantité et de qualité

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tri de qualité inférieure	14 pour cent	14 pour cent	14 pour cent	14 pour cent	14 pour cent	14 pour cent
Ajustement de quantité	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86

Source: auteurs

VUE D'ENSEMBLE DES DONNEES

Les sources des données utilisées ainsi que les ajustements qui y sont apportés pour permettre le calcul des indicateurs sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: sources des données pour le calcul des indicateurs

<i>Concepts et variables</i>		<i>Donnée observées</i>	<i>Donnée ajustées</i>
Prix étalon		Prix donné par une étude du CIRAD en 2008 et interpolé par le taux d'inflation pour obtenir ceux des autres années	Si la gomme du Burkina était de qualité au moins égale à celle du Niger, le prix d'un kilogramme serait de 100 FCFA supérieur. Ainsi, le prix étalon ajusté a été calculé en supposant que cette différence de prix se répercute sur le prix FOB.
Prix au niveau du grossiste		Le prix grossiste qui s'établit sur le marché d'Ouagadougou a été obtenu auprès des sociétés GOMARCO et APEGA pour 2006 à 2010. Le prix de l'année 2005 a été obtenu suivant la méthode d'interpolation à partir du taux d'inflation.	N.A.
Prix au producteur		Selon que le producteur vend sa gomme au collecteur principal ou au collecteur primaire, les prix de cession diffèrent. Les prix au producteur sont donc la moyenne pondérée des prix appliqués par les collecteurs primaires et ceux appliqués par les collecteurs principaux en s'appuyant d'une part sur les données de l'étude réalisée par le MECV en 2009 et d'autre part sur les informations recueillies auprès de l'un des collecteurs principaux installés à Dori dans la Région du Sahel, principale zone de production. Les indices d'inflation ont été utilisés pour calculer le prix de l'année 2005, car les données disponibles couvraient la période 2006-2010.	N.A.
Taux de change		Instrument Automatisé de Prévion (IAP), du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF, 2011).	Calcul du taux de change FCFA/\$ US à partir du taux de change fixe FCFA/Euro pour les années 2005 et 2006. Hypothèse d'une surévaluation de 20 pour cent à partir de 2007.
Coût d'accès grossiste - frontière (point de compétition)		La structure des coûts d'accès donnés par la SDV montre que ceux-ci remontent à environ 67 000 FCFA par tonne sans compter la marge du grossiste.	Pour refléter le fonctionnement d'une filière plus efficiente : - Les coûts engendrés par la corruption estimée à 2,9 pour cent des coûts de transport totaux sont déduits - Le calcul a intégré les pertes de quantités (14 pour cent) dues au tri et à l'humidité et de valeur (5 pour cent) liées à la quantité perdue.
Coût d'accès producteur – grossiste		Tous les coûts impliqués pour acheminer le produit de la ferme au marché de gros. Cela inclut le stockage, la livraison, le transport, les autres charges diverses et la marge appliquée par le grossiste, estimée à 10 pour cent du prix producteur.	La déduction des coûts liés aux pertes et des frais illicites et la réduction des coûts de transport ainsi que la marge du grossiste de 10 à 5 pour cent rendraient la filière plus efficiente.
Ajustement QT	Front – Gros	Compte tenu des pertes liées au tri et à l'humidité de la gomme arabique de 14 pour cent constatées au niveau du grossiste-exportateur, un ajustement de quantité a été fait entre le grossiste et le port d'embarquement (port d'Abidjan).	N.A.
	Gros – Prod	N.A.	N.A.
Ajustement QL	Front – Gros		N.A.
	Gros – Prod	N.A.	N.A.

Tableau 12: sources des données pour le calcul des indicateurs

			2005	2006	2007	2008	2009	2010
DONNEES	<i>Unité</i>	<i>Symbol</i> <i>e</i>	x	x	x	x	x	x
Prix étalon								
<i>Observé</i>	USD/TON	$P_{b(ints)}$	1 420,75	1 434,14	1 566,42	1 674,85	1 622,68	1 622,68
<i>Alternatif</i>	USD/TON	P_{ba}	1 610,18	1 625,36	1 775,27	1 898,17	1 828,87	1 824,78
Taux de change								
<i>Observé</i>	FCFA/USD	ER_o	527,89	522,96	478,80	447,80	485,00	494,80
<i>Alternatif</i>	FCFA/USD	ER_a	527,25	522,43	574,56	537,36	582,00	593,76
Coûts d'accès au point de compétition								
<i>Observés</i>	FCFA/TON	ACo_{wh}	84 988,04	86 687,80	86 687,80	96 036,48	98 586,12	98 586,12
<i>Alternatifs</i>	FCFA/TON	ACa_{wh}	78 273,98	79 839,46	79 839,46	88 449,60	90 797,82	90 797,82
Prix au point de compétition	FCFA/TON	P_{dwh}	441 176,47	450 000,0	450 000,0	450 000,0	500 000,0	600 000,0
Coûts d'accès au producteur								
<i>Observés</i>	FCFA/TON	ACo_{fg}	114 979,94	117 585,95	119 265,48	129 460,29	132 707,37	134 602,09
<i>Alternatifs</i>	FCFA/TON	ACa_{fg}	100 500,74	102 820,47	103 550,00	113 244,81	115 991,90	116 936,61
Prix au producteur	FCFA/TON	P_{dfg}	286 275	292 000	311 000	321 000	331 000	350 000
Externalités associées a la production	FCFA/TON	E						
Budget et autres transferts liés a la production	FCFA/TON	BOT						
Coefficient d'ajustement quantité (frontière - point de compétition)	Fraction	QT_{wh}	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86
Coefficient d'ajustement qualité (frontière - point de compétition)	Fraction	QL_{wh}						
Coefficient d'ajustement quantité Point de compétition - producteur)	Fraction	QT_{fg}						
Coefficient d'ajustement qualité (point de compétition - producteur)	Fraction	QL_{fg}						

CALCUL DES INDICATEURS

Les indicateurs et la méthodologie de calcul utilisés sont décrits dans l'Encadré 1. Une description détaillée de ces calculs et les données nécessaires sont disponibles sur le site web du projet SPAAA ou en cliquant [ici](#).

Encadré 1: INDICATEURS DE POLITIQUES DU PROJET SPAAA

L'analyse du projet SPAAA utilise quatre mesures d'incitations et pénalisations du marché. Tout d'abord, il y a deux taux de protection nominaux observés au niveau des producteurs et des grossistes. Cela permet de comparer les prix observés aux prix d'achat de référence des interventions politiques intérieures.

Les prix de références sont calculés à partir d'un prix étalon, comme par exemple le prix à l'importation ou à l'exportation exprimé en monnaie locale, et ramenés aux niveaux des producteurs et des grossistes avec des ajustements pour la qualité, les diminutions, les pertes et les coûts d'accès au marché.

Premièrement, les **taux nominaux de protection observés (NRPo)** mesurent l'écart de prix entre le prix du marché intérieur et le prix de référence divisé par le prix de référence aux niveaux producteur et grossiste :

$$NRPo_{fg} = (P_{fg} - RPo_{fg})/RPo_{fg}; \quad NRPo_{wh} = (P_{wh} - RPo_{wh})/RPo_{wh};$$

Les NRPo capturent toutes les politiques commerciales et intérieures ainsi que tous les autres facteurs qui ont un impact sur les incitations et les pénalisations pour le producteur. Les NRPo aident à identifier comment distribuer les incitations et les pénalisations sur la chaîne du marché du produit.

Deuxièmement, les **taux nominaux de protection ajustés (NRPa)** par lesquels les prix de référence sont ajustés pour éliminer les distorsions rencontrées dans des pays en développement parmi les chaînes d'approvisionnement des marchés. Les équations pour estimer les taux ajustés de protection suivent toutefois le même cadre général:

$$NRPa_{fg} = (P_{fg} - RPa_{fg})/RPa_{fg}; \quad NRPa_{wh} = (P_{wh} - RPa_{wh})/RPa_{wh};$$

Le projet SPAAA analyse les écarts du développement des marchés causés par le pouvoir des marchés, les distorsions des taux de change et les coûts excessifs des marchés intérieurs qui, ajoutés aux NRPo, génèrent les indicateurs NRPa. La comparaison de ces différents taux de protection permet d'identifier là où les écarts de développement des marchés peuvent être rencontrés et réduits.

Les indicateurs utilisés sont les écarts de prix observés et ajustés, les taux nominaux de protection observés et ajustés, et le taux d'assistance nominaux observés et ajustés.

Tableau 13: écarts de prix pour la gomme arabique au Burkina Faso 2005-2010 (FCFA/tonne).

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Statut d'échange	x	x	x	x	x	x
Écart de prix observé au grossiste	(118 835)	(108 312)	(108 312)	(98 964)	(78 234)	8 090
Écart de prix ajusté au grossiste	(210 663)	(200 420)	(347 361)	(338 750)	(324 586)	(240 997)
Écart de prix observé au producteur	(158 758)	(148 726)	(128 047)	(98 503)	(114 527)	(107 308)
Écart de prix ajusté au producteur	(265 065)	(255 599)	(382 811)	(354 506)	(377 594)	(374 061)

Source: nos calculs à partir de données décrites ci-dessus.

Tableau 14: taux nominaux de protection (NRP) et taux d'assistance nominaux (NRA) pour la gomme arabique au Burkina Faso 2005-2010 (pour cent).

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Statut d'échange	x	x	X	x	x	x
Taux nominal de protection observé au producteur	-21%	-19%	-19%	-18%	-14%	1%
Taux nominal de protection ajusté au producteur	(0)	-31%	-44%	-43%	-39%	-29%
Taux d'assistance nominal observé au producteur	-36%	-34%	-29%	-23%	-26%	-23%
Taux d'assistance nominal ajusté au producteur	-48%	-47%	-55%	-52%	-53%	-52%

Source: nos calculs à partir de données décrites ci-dessus.

Tableau 15: écarts de développement des marchés pour la gomme arabique au Burkina Faso 2005-2010 (FCFA/tonne).

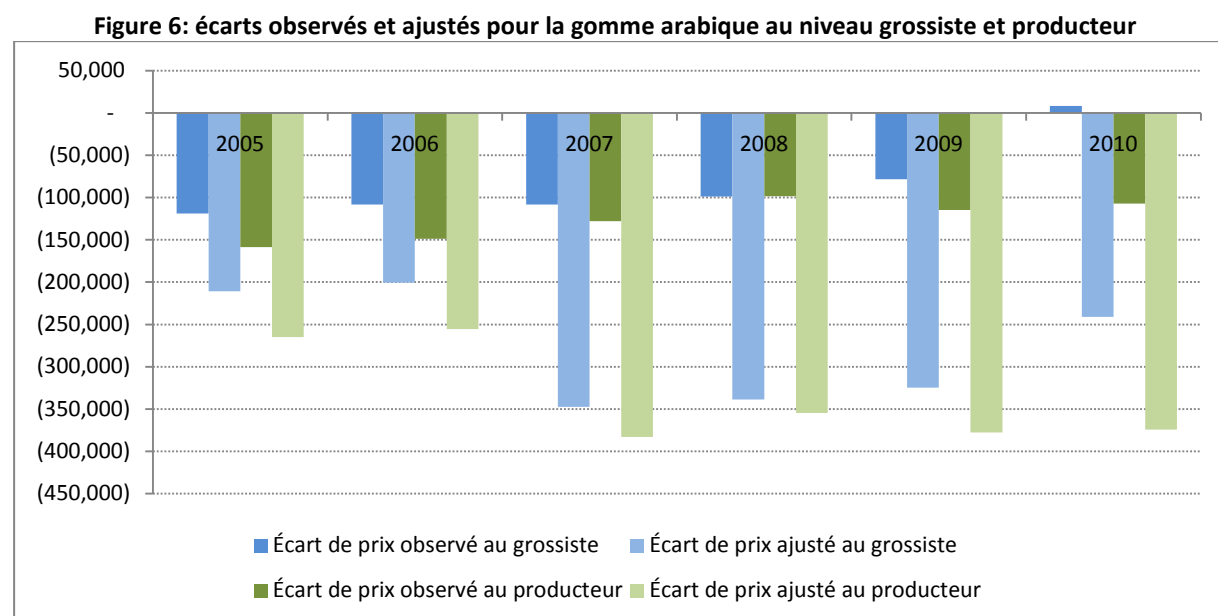
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Statut d'échange	x	x	x	X	X	x
Écart de marché international	(85 947,87)	(85 956,42)	(94 600,00)	(94 600,00)	(94 600,00)	(94 600,00)
Écart de politique de change	834,11	697	(137 600)	(137 600)	(143 964)	(146 699)
Écart des coûts d'accès au point de compétition	(6 714,05)	(6 848)	(6 848)	(7 587)	(7 788)	(7 788)
Écart des coûts d'accès au producteur	(14 479,20)	(14 765)	(15 715)	(16 215)	(16 715)	(17 665)

Source: nos calculs à partir de données décrites ci-dessus.

4. ANALYSE DES INDICATEURS ET INTERPRÉTATION

L'objectif principal de cette analyse est de montrer que l'incidence des différentes politiques peut être suivie dans la mesure où les prix domestiques divergent de ceux en vigueur sur le marché international. Pour ce faire, un certain nombre d'indicateurs sont calculés à partir des données observées et des données que nous appelons données de référence, afin de mesurer les effets des politiques sur la filière locale.

Le graphique ci-dessous présente les écarts observés et ajustés de la filière gomme arabique. Ces écarts représentent des distorsions le long de la filière dues aux politiques nationales ou internationales à travers les politiques de change, les politiques de taxations, des politiques de prix et autres.



Source: auteurs

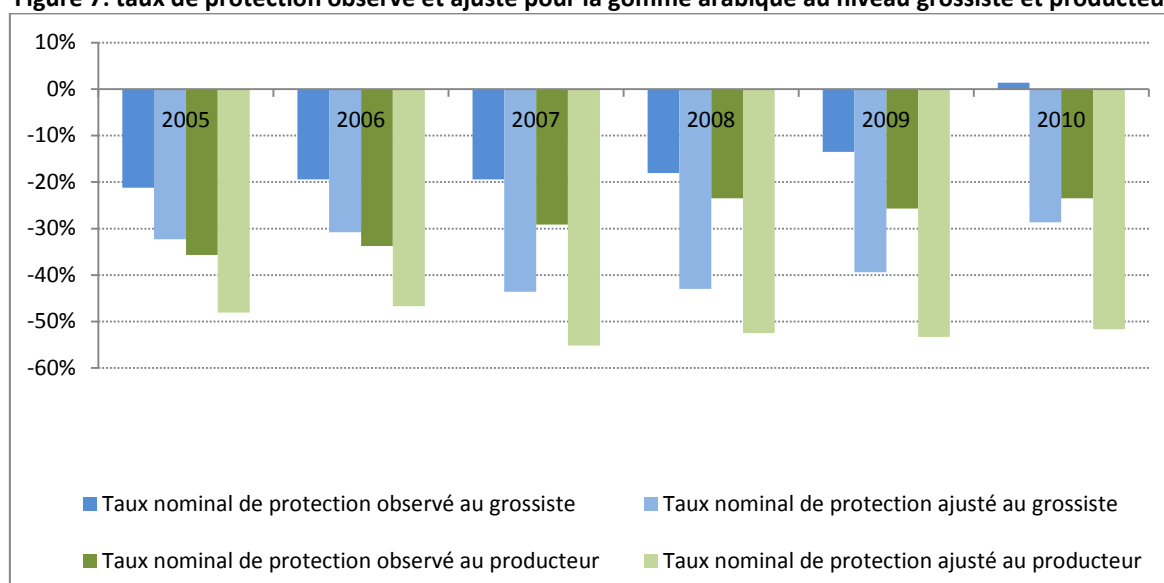
Les différents indicateurs présentés sont négatifs. Cela signifie qu'au cours de la période 2005-2009, les producteurs et les grossistes ont obtenu des prix inférieurs à ceux appliqués sur le marché international.

Cette situation de pénalisation est plus accentuée au niveau des producteurs qui sont les plus pénalisés dans la filière. Cela corrobore les informations sur le comportement de nombreux producteurs selon lesquelles ces derniers préfèrent vendre leur gomme dans les pays voisins (Mali et Niger) où les prix observés sur le marché domestique sont supérieurs d'au moins 100 FCFA/kg à ceux obtenus par les producteurs qui vendent directement aux collecteurs au Burkina Faso.

On peut également en conclure que les mesures de soutien à la filière (voir les différents projets existants) n'ont pas fait apparaître de véritables incitations par les prix. On peut aussi considérer que le Burkina Faso présente un système de marché ouvert puisqu'on n'a relevé aucune décision ou mesures de politiques explicites de nature à affecter le fonctionnement du marché sur la gomme arabique. Cela laisse entrevoir qu'en dépit des différents appuis dont la filière a bénéficié, les agents économiques (surtout les producteurs), ne tirent pas beaucoup profit des cours mondiaux de la gomme arabique.

Au niveau des grossistes, l'effet de pénalisation diminue progressivement jusqu'en 2009 pour changer en 2010, où on assiste alors à une incitation (bien que faible soit elle), ce qui pourrait impliquer que les différentes mesures mises en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement au profit de la filière ont plus bénéficié aux grossistes qu'aux producteurs, bien que le niveau de pénalisation de ces derniers connaisse une légère baisse sur la période.

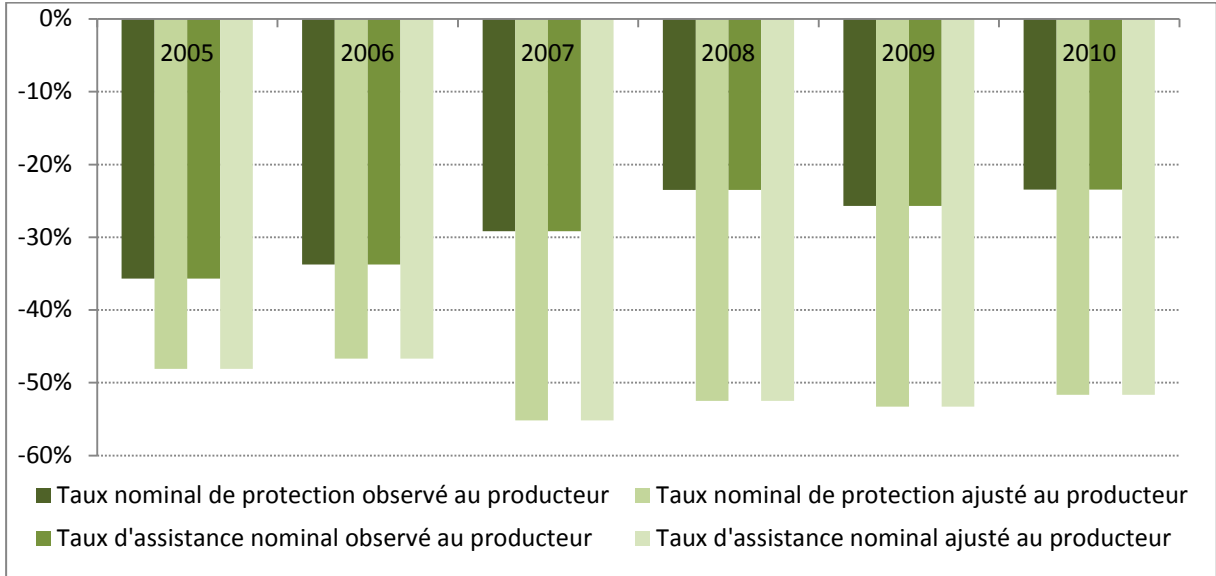
Figure 7: taux de protection observé et ajusté pour la gomme arabique au niveau grossiste et producteur



Source: auteurs

Notons cependant qu'en dépit de la surévaluation du FCFA supposée à partir de 2007 qui a un effet de pénalisation sur les exportateurs avec une répercussion directe sur les producteurs, le niveau de pénalisation se réduit d'année en année jusqu'en 2008, et même s'il reprend à partir de 2009, il ne va pas jusqu'à son niveau atteint en 2005. Ceci corrobore l'idée selon laquelle les différentes mesures prises par l'Etat à partir de 2008 dans le but de redynamiser la filière gomme arabique dans le pays (voir le point sur les mesures de politiques page **Error! Bookmark not defined.**) ont produit des résultats.

Figure 8: taux d'assistance nominal observé et ajusté



Source: auteurs

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

MESSAGE PRINCIPAL

L'analyse des données disponibles laissent entrevoir que les mesures de politiques mises en œuvre pour soutenir la filière gomme arabique du Burkina Faso ont eu des effets encore mitigés sur les acteurs et globalement sur la filière elle-même. Même si on note quelques impacts encore faibles sur les prix pratiqués, les effets de pénalisation persistent sur la période étudiée 2005-2010. En effet, les producteurs aussi bien que les grossistes présentent des taux de protection négatifs, montrant la pénalisation exercé sur ces acteurs, due au manque de structure et au faible niveau de développement de la filière. Cependant, on relève une réduction progressive du niveau de pénalisation, et une incitation observée en 2010 pour les grossistes.

Ces pénalisations observées sur la période étudiée pourraient s'expliquer entre autres par différents facteurs:

- les efforts de renforcement des capacités techniques des producteurs a permis d'importants acquis, par contre il apparaît que les producteurs ont peu d'influence sur les prix pratiqués par les collecteurs et les grossistes-transporteurs a leur endroit. Cela pourrait être lié à leur faible niveau d'organisation et de formation en techniques de négociation ainsi qu'au fait qu'ils sont mal informés sur les prix de la gomme arabique sur le marché mondial;
- le rendement moyen par producteur reste faible alors que le potentiel productif est important. Les capacités de collecte des producteurs sont fortement affectées par des difficultés liées à des problèmes de déplacement sur le terrain (les gommiers étant souvent éloignés des centres d'habitation) et d'approvisionnement en eau sur le terrain lors de la récolte de la gomme. Cela limite les quantités de gomme arabique récoltées par producteurs ce qui en retour ne leur permet pas de négocier de gros volumes et donc de peser plus «lourds» sur le marché et par conséquent de mieux rentabiliser les consommations intermédiaires et ainsi de consolider leurs marges;
- la qualité de la gomme arabique en provenance du Burkina Faso reste mal appréciée par les importateurs internationaux. En effet, selon le CIRAD (2009), à l'exception de l'année 2006, les quantités provenant des différents pays reconnus comme des exportateurs majeurs de gomme arabique restent supérieures à celle du Burkina Faso. En plus, les prix sur le marché européen est plus élevé pour la gomme en provenance d'autre pays que le Burkina Faso. Ceci est confirmé par la société d'import EMIGA qui opère sur le marché français et qui a eu de mauvaises expériences avec la gomme en provenance du Burkina Faso jugée trop hétérogène lors de son traitement par atomisation ou pulvérisation à sec pour pouvoir s'inscrire de manière stable sur un marché à l'exportation exigeant en terme de qualité et de volume. Le point de vue qui prévaut est que la filière gomme arabique du Burkina Faso doit mieux s'organiser dans l'optique de proposer une gomme de qualité irréprochable à l'exportation, c'est-à-dire une gomme d'Acacia Sénégal qui soit strictement triée et débarrassée des impuretés végétales et des autres types de gomme, comme cela se fait au Soudan ou même au Tchad.

RECOMMANDATIONS

Etant entendu que l'essentiel des interventions effectuées à ce jour en faveur de la filière a porté sur le renforcement des capacités de production de la gomme arabique, il apparaît nécessaire de:

- renforcer les capacités de négociation dans la filière mais surtout au niveau des producteurs;
- améliorer l'organisation de la filière et des producteurs en particulier;
- renforcer les capacités des producteurs en matière de récolte de la gomme de façon à minimiser les pertes de production d'une part et d'autre part à proposer des variétés distinctes, ce qui rendrait la qualité de la gomme irréprochable selon les exigences des importateurs;
- améliorer la circulation de l'information sur les cours mondiaux de la gomme arabique en mettant en place un système d'information sur les marchés incluant la gomme arabique. A ce propos, le système d'information sur les marchés des produits forestiers non ligneux, pour lequel une réflexion est en cours, devrait être mis à contribution;
- renforcer l'hydraulique villageoise dans les principales zones de production de la gomme arabique notamment dans la partie nord du pays (principalement la région du Sahel), pour améliorer le rendement des producteurs sur le terrain. De telles mesures ont été appliquées avec succès dans un certain nombre de grands pays producteurs de gomme arabique.

Toutes ces propositions d'actions visent à améliorer les impacts des politiques nationales mises en œuvre dans la filière à ce jour. Ces propositions sont reprises dans le document de la stratégie sectorielle pour la gomme arabique au Burkina Faso adoptée en 2010 au terme d'un processus ayant impliqué l'ensemble des acteurs concernés au niveau national.

LIMITATIONS

- les incertitudes sur la qualité des données représentent certainement une première limite à notre travail analytique;
- le choix de Dori comme zone de production provient du principe de la méthodologie SPAAA. Toutefois, nos résultats ne devraient pas être extrapolés aux autres zones de production sans que des analyses complémentaires à partir des données locales soient réalisées.

BIBLIOGRAPHIE

CIRAD (2009) « appui à la définition des stratégies de développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sélectionnées dans les régions d'interventions du PADAB2 "goulot d'étranglement et action pilote»: rapport filière gomme arabique région Sahel

GOMARCO et APEGA (2007) : Table des coûts et du prix FOB par kilogramme de gomme arabique à Ouagadougou.

MAH (2011) : Document introductif des Etats Généraux de l'Agriculture au Burkina Faso / Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

MECV et al. (2009) : Analyse de la compétitivité de la filière gomme arabique au Burkina Faso / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 69 pages + annexes.

MECV (2007) : Plan décennal de développement de la filière gomme arabique au Burkina Faso / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 31 pages + annexes

NIKIEMA A. et al. (1997) : Inventaire et cartographie de peuplements naturels de *Acacia senegal (L.) Willd.* Au Burkina Faso / Rapport technique n°23. ISSN 1018 – 7065, Centre National de Semences Forestières et Projet Projet BK031 /7 ACP « Confection d'Outils cartographiques pour la gestion de l'environnement » ; 29 pages

OUEDRAOGO G.J. et al (2004) : Contribution du secteur forestier à l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 86 pages + annexes

UE et al. (2009) : Rapport d'étude sur la gomme arabique au Tchad ; 28 pages.

MEDD, (2010), stratégie sectorielle de la promotion et de la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso.

ANNEXE I: Méthodologie utilisée

Un guide sur la méthodologie utilisée par le projet SPAAA peut être téléchargé en cliquant [ici](#).

ANNEXE II: Données et calculs utilisés dans l'analyse

Symbol	Année statut commercial	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Notes	2005-2007	2006-2008	2007-2009	2008-2010
		x	x	x	x	x	x					
P _{int} (d)		1,420.75	1,434.14	1,566.42	1,674.85	1,622.68	1,622.68	FOB Price	1,473.77	1,558.47	1,621.32	1,640.07
P _{ba}		1,610.18	1,625.36	1,775.27	1,898.17	1,828.87	1,824.76	Si le Burkina arrive à rattraper la qualité du Niger, le prix FOB serait de 100FCFA de pli	1,760.44	1,766.27	1,834.10	1,850.61
ER _e		527.89	522.96	478.80	447.80	485.00	494.80	JAPIMEF	509.88	483.19	470.53	475.87
ER _e		527.25	522.43	574.56	537.36	582.00	593.76	Sureévaluation à partir de 2007 de 20%	541.41	544.78	564.64	571.04
ACo _{wh}		84,988.04	86,687.80	86,687.80	96,036.48	98,586.12	98,586.12	SDV transport stailair de la gomme arabique vers Abidjan	86,121.21	89,804.03	93,770.13	97,736.24
ACa _{wh}		78,273.98	79,839.46	79,839.46	88,449.60	90,797.82	90,797.82	Frais de Corruption de 2.9% similaire à Tema et efficacité de 5% sur l'accès à la fronti	79,317.63	82,709.51	86,362.29	90,015.08
P _{dash}		441,176.47	450,000.0	450,000.0	450,000.0	500,000.0	600,000.0	Collecte auprès de APEGA et GOMARCO	#####	#####	#####	#####
ACo _{lg}		114,979.94	117,585.95	119,265.48	129,460.29	132,707.37	134,602.09	Différentes charges d'accès données par la société GOMARCO	#####	#####	#####	#####
ACa _{lg}		100,500.74	102,820.47	103,550.00	113,244.81	115,991.90	116,936.61	Déduction des coûts liés aux impuretés+perdes, frais illicites et marge de 5% au lieu de	#####	#####	#####	#####
P _{ag}		286,275	292,000	311,000	321,000	331,000	350,000	Données MECV et al. (2009) et données de l'étude	#####	#####	#####	#####
E									#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
BOT									#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
QT _{wh}		0.86	0.86	0.86	0.86	0.86	0.86	Tri de 14% et vendu localement parce que mauvaise qualité	0.86			
QL _{wh}									#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
QT _{lg}									#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
QL _{lg}									#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Symbol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Formula	2005-2007	2006-2008	2007-2009	2008-2010
P _{loc} (s)	750,000.00	750,000.00	750,000.00	750,000.00	787,000.00	802,902.27	{1}*{2}	#####	#####	#####	#####
P _{loc} (a)	848,969.48	849,138.56	1,020,000.00	1,020,000.00	1,064,400.00	1,083,482.72	{1b}*{2}	#####	#####	#####	#####
RPo _{wh}	560,011.96	558,312.20	558,312.20	548,963.52	578,233.88	591,909.83	{(9)*{QTwh}}-3	-	-	-	-
RPa _{wh}	651,839.77	650,419.70	797,360.54	788,750.40	824,586.18	840,997.32	{(10)*{QTwh}}-3b	-	-	-	-
RPo _{lg}	445,032.02	440,726.25	439,046.73	419,503.23	445,526.51	457,307.74	{11}*{5}	#####	#####	#####	#####
RPa _{lg}	551,339.03	547,599.22	693,810.54	675,505.59	708,594.29	724,060.71	{12}*{5b}	#####	#####	#####	#####

Symbol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Formula	2005-2007	2006-2008	2007-2009	2008-2010
PGo _{wh}	(118,835.49)	(108,312)	(108,312)	(98,964)	(78,234)	8,090	{4}-{11}	#####	#####	#####	#####
PGa _{wh}	(210,663.30)	(200,420)	(347,361)	(338,750)	(324,586)	(240,997)	{4}-{12}	#####	#####	#####	#####
PGo _{lg}	(158,757.51)	(148,726)	(128,047)	(98,503)	(114,527)	(107,308)	{6}-{13}	#####	#####	#####	#####
PGa _{lg}	(265,064.52)	(255,599)	(382,811)	(354,506)	(377,594)	(374,061)	{6}-{14}	#####	#####	#####	#####
NRPo _{wh}	-21.22%	-19.40%	-19.40%	-18.03%	-13.53%	1.37%	{15}*{11}	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
NRPa _{wh}	-32.32%	-30.81%	-43.56%	-42.95%	-39.36%	-28.66%	{16}*{12}	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
NRPo _{lg}	-35.67%	-33.75%	-29.16%	-23.48%	-25.71%	-23.47%	{17}*{13}	-352.76%	-352.24%	-352.47%	-352.54%
NRPa _{lg}	-48.08%	-46.68%	-55.18%	-52.48%	-53.29%	-51.66%	{18}*{14}	-389.79%	-389.10%	-389.37%	-389.45%
NRA _o	-36%	-33.75%	-29.16%	-23.48%	-25.71%	-23.47%	{(17)+{8}}/{13}				
NRA _a	-48.08%	-46.68%	-55.18%	-52.48%	-53.29%	-51.66%	{(18)+{8}}/{14}				

Symbol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Formula	2005-2007	2006-2008	2007-2009	2008-2010
IRG	(85,947.87)	(85,956.42)	(94,600.00)	(94,600.00)	(94,600.00)	(94,600.00)	{(1)-{1b}}*{2+{2b}}/2*QTwh	#####	#####	#####	#####
ERPG	834.11	697	(137,600)	(137,600)	(143,964)	(146,699)	{(2)-{2b}}*{1+{1b}}/2*QTwh	#####	#####	#####	#####
ACG _{wh}	(6,714.05)	(6,848)	(6,848)	(7,587)	(7,788)	(7,788)	-(3)-{3b}	-	-	-	-
ACG _{lg}	(14,479.20)	(14,765)	(15,715)	(16,215)	(16,715)	(17,665)	{5b}-{5}	#####	#####	#####	#####
EG	-	-	-	-	-	-		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Symbol	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Formula	2005-2007	2006-2008	2007-2009	2008-2010
MPS _o	-	-	-	-	-	-	{17}*{29}	-	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
MPS _a	-	-	-	-	-	-	{18}*{27}	-	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!



FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION OF
THE UNITED NATIONS



MAFAP
SPAAA

supported by the *Bill and Melinda Gates Foundation*